

Num	Titre	Constats	Enjeux	Proposition	Outils	Partenaires potentiels
2	Accès à la culture en milieu rural	Coût élevé pour les petites associations pour accueillir et diffuser Difficultés des démarches administratives pour obtenir des subventions sur l'organisation de manifestations culturelles	Priver le milieu rural d'une offre culturelle de proximité et de qualité, il faudrait faciliter le financement et la communication	S'appuyer sur des bénévoles et ne pas imposer des programmations venues "d'en haut" S'appuyer sur les savoir-faire locaux	Partenariat avec les autres associations et les communes (ou communautés de communes)	Habitants, associatifs, collectivités
3	Accessibilité des personnes en situation de handicap aux pratiques artistiques de création des amateurs et des professionnels en respect des droits culturels	Un collectif d'acteurs s'est constitué pour réfléchir à l'inclusion sociale de tous les habitants dans une vraie mixité au sein des structures sociales et culturelles, en rendant possible la participation des personnes en situation de handicap à la plupart des activités socioculturelles de la cité ainsi qu'à leur implication dans des projets culturels. Des groupes de travail se sont réunis pour répondre à cette question en parallèle d'une approche empirique: une création handivalide. Depuis la troupe tend à l'autonomie, freinée par des questions d'ordre pratique.	Besoin des personnes en situation de handicap de pratiquer comme tout un chacun des activités dans les lieux socio-culturels Besoin des compagnies et structures culturelles de mieux connaître, d'être reconnu par un public, au-delà même des conditions matérielles qui le permettent Besoin de provoquer et d'accompagner la mixité, la rencontre de publics qui, forts de leurs à priori ne vont pas facilement l'un vers l'autre Besoin d'accompagner un « vivre ensemble », un dialogue entre des mondes qui n'ont pas l'habitude de se côtoyer	Inciter les lieux de diffusion à s'adapter pour l'accueil de compagnies handivalide ayant des contingences matérielles et humaines bien spécifiques	La mise en place de formations dédiées aux acteurs des champs de l'animation et culturels (professionnels, bénévoles, intervenants socioculturels et sportifs, agents d'accueil, artistes) L'échange de pratiques entre acteurs des différents champs (culturel, handicap, animation) La mise en place de temps de rencontres ouvertes à tous et notamment handivalide La valorisation de la démarche dans son ensemble	Acteurs bénévoles et professionnels issus des champs artistiques, culturel (exemple chargé des relations publiques, du handicap, social
15	Définition du mot « culture »	André Malraux définissait ainsi la Culture : "l'ensemble des œuvres de l'art et de l'esprit". Cette définition fait directement référence à nos expériences singulières, chacun peut y inclure la peinture, le théâtre jusqu'aux traditions, les recettes culinaires, etc. Pour travailler autour de projets culturels et artistiques avec nos partenaires, il ne faut pas tenter de définir "ce qu'est" ou "n'est pas" culturel mais chercher "à quoi" sert la culture. La définition de ce "à quoi" permet de construire ensemble des projets sur un territoire dirigé pour les citoyens.	Faire définition commune du mot "art" et "culture" pour favoriser l'œuvre commune.	Solliciter la participation citoyenne en impliquant tous les acteurs d'un territoire (associatifs, éducatifs, institutionnels et secteur marchand) et un maximum de citoyens.	Solliciter la participation citoyenne pour répondre à deux questions : 1/ Lorsque vous entendez le mot "culture", quelle image vous vient en tête? Que vous évoque le mot? 2/ À quoi cela peut-il servir? À quoi cela sert en général?	Tous les acteurs d'un territoire
25	Enjeux éducatifs liant la culture et l'enfance	Territoire Plaine du Rhin : - Loin de la ville (Strasbourg) - Quelques partenaires sur le secteur concernant la question de la culture - Public-habitants : la culture n'est pas encore dans les mœurs pour la plupart	Programmer des sorties familles - Travailler avec les partenaires locaux (réunions, échanges..). Qui fait quoi et où ?	La culture et le milieu rural, quel accès ?	Conférences, réunions...en lien avec les acteurs du territoire (associations, communes...).	Écoles, animations enfance-jeunesse, acteurs locaux qui travaillent sur la question de la culture.
33	Investissement d'artistes plasticiens au quotidien sur leur territoire de vie	Ils exposent souvent loin de leur lieu d'habitation et ne partagent pas toujours la vie citoyenne de leur territoire en temps qu'artiste. Ils manquent de faire-valoir leur statut d'artiste sur leur territoire. Précarité et artistes se retrouvent souvent sur les mêmes territoires sans connexions	La vie artistique est essentielle et de nombreux territoires en sont exclus. Comment faire pour qu'artistes et territoires se rencontrent? Pour que la place des artistes soit reconnue dans des territoires exclus ou éloignés de la culture et des institutions culturelles.	Développer des réseaux artistiques très localisés annuaire de compétences, charte de l'artiste engagé sur son territoire comme l'EES	Recenser les artistes sur un territoire, les rendre visibles Constituer des réseaux au delà des réseaux institutionnels Chercher comment les artistes peuvent s'investir sur un territoire.	Collectivités, associations d'artistiques, coopératives, institutions culturelles, DRAC ? FRAC ...

45	La culture en milieu rural	Difficulté de décentraliser l'offre culturelle des structures en milieu rural par manque de moyens humains, matériels, et financiers. Impossibilité pour les associations d'éducation populaire en milieu rural d'accéder à des financements dits "culturels"	Favoriser l'accès à la culture pour tous dans une meilleure égalité territoriale	Favoriser l'accès à la culture en milieu rural	Faciliter l'embauche de personnel dédié au développement de la culture en milieu rural pour les collectivités, pour les lieux culturels ou pour les associations d'éducation populaire, afin de travailler avec les différents acteurs d'un territoire - Permettre aux associations d'éducation populaire d'accéder à des financements pour des actions culturelles	Acteurs culturels, associations d'éducation populaire, collectivités territoriales
57	Manque d'accessibilité à la culture pour les jeunes adultes	Difficulté de capter le public : jeunes adultes - Pas assez de lieux culturels dans les zones rurales	Les jeunes adultes sont souvent préoccupés par les études ou alors préfèrent faire la fête plutôt qu'aller dans des lieux culturels - Les villages excentrés n'ont pas forcément les bons modes de transports pour rendre accessible les lieux culturels - Les emplois aidés supprimés ne permettent plus aux associations en milieu rural de fonctionner	Plus de lignes de bus, navettes lors des événements culturels qui ont lieu en ville - Améliorer la communication pour donner envie de fréquenter les lieux culturels	Organiser des événements dans les lieux culturels Exemple : Concerts, danse, théâtre, soirées, dîners, performances - Multiplier les sorties scolaires SURTOUT dans les Lycées Professionnels et Technologiques et favoriser les événements culturels dans ces établissements	Associations - Départements et Les Communes - Lycée Généraux, Technologiques et Professionnels
65	Quel accès à la culture et quelle participation active pour un public en précarité ou en grande pauvreté, au sein de l'éducation populaire?	En tant que bénévoles au sein du mouvement ATD quart Monde, nous constatons la grande difficulté des publics en situation de précarité ou de grande pauvreté, de s'inscrire dans un contexte culturel institué. Les différents problèmes: difficultés scolaires, accidents de la vie, chômage, soucis financiers, solitude, placement des enfants, regard des autres...les empêchent de s'ouvrir à, de faire, de créer, de participer. Les expérimentations, projets de rencontres avec une création culturelle très large, leur permettent de s'émanciper dans une dimension de plaisir, d'ouverture et de confiance (renforcement d'identité) et d'intégration sociale.	En partant de leurs valeurs, rétablir ce public dans le champ sociétal, par une meilleure inscription dans les propositions offertes, " de l'humiliation et l'exclusion à la participation"	Sensibiliser les structures, institutions, politiques, aux spécificités, richesses et besoins de ces publics précaires. S'appuyer sur l'expertise d'ATD Quart monde et autres mouvements se posant les questions liées à : - l'accès à la culture, - à comment amener ce public à côtoyer les propositions culturelles - à comment recueillir leurs paroles, leurs demandes - comment intégrer ce public en tant qu'acteur - quel message ont-ils à transmettre	Création d'ateliers divers (art plastique, théâtre,danse, chorale, musique,bibliothèque de rue...) comme tremplin vers une inscription réelle dans une démarche d'intégration et d'action citoyenne Visite des lieux où la culture se vit (centres sociaux, théâtre, musée, exposition...)	Responsables ou bénévoles dans les différents lieux pour les visites Artistes et praticiens d'une grande compétence, exigence et humanité pour les ateliers

66	Réfléchir ensemble à un projet culturel global	Le besoin de cohérence se fait sentir sur le terrain, on espère un projet culturel d'envergure qui rééquilibre les 4 champs d'activité humaines : l'action, la réflexion, les relations et les valeurs. Les bénévoles et les professionnels, les politiques, les citoyens dans leur diversité doivent retrouver une manière efficace et bienveillante de travailler/vivre ensemble localement, en proposant notamment des solutions adaptées au terrain, dans le respect des différences. Posons-nous la question du sens vers lequel convergent nos énergies. Est-ce le lien social ? Est-ce l'excellence ? La rentabilité ? La transmission des connaissances ?	Définir de quoi on parle dans ce parlement éphémère ! Et comment poursuivre après le 20 janvier !? Situer le champ de compétence commun entre la Culture et l'Éducation Populaire. Redéfinir ces mots-valise chargés de ce qu'on veut bien leur faire dire. Des mots galvaudés ou connotés...La culture est un facteur transversal, universel, indissociable du travail, de la famille, de la jeunesse, de l'aménagement du territoire, du commerce, des arts... elle marque les choix politiques à une époque donnée. Elle entretient un lien privilégié avec l'enseignement, la formation permanente et l'éducation populaire. L'enjeu est de libérer en éduquant plutôt que de maintenir la dépendance des populations en cultivant l'ignorance.	Continuer la réflexion et la recherche de définition sur la culture et l'éducation populaire. Créer une charte du citoyen multi-culturel. Inciter la création de forums interculturels réguliers dans les villages et les quartiers pour favoriser la connaissance mutuelle des communautés et des idées pour améliorer le vivre ensemble. Pour éduquer à l'esprit critique, monter localement des universités permanentes, lieux d'apprentissage et d'expérimentation, ouverts à tout citoyen, une « école des adultes » où chacun est tantôt apprenant, tantôt formateur.	Développer des lieux d'échanges et d'expérimentations : créer des occasions pour se rencontrer et se connaître, des moments festifs et conviviaux, ou encore pour débattre, écouter, apprendre, réfléchir, prendre le temps de se poser la question du sens ! Faire connaître les lieux qui existent déjà, ou se réapproprier les espaces publics. Créer des ateliers, des interventions... pour éduquer à l'esprit critique à tout âge, et accompagner chacun vers plus d'autonomie.	Les associations, mouvements d'éducation populaire et les politiques locaux ont leur place à prendre dans ce dispositif citoyen, tout est à inventer. Les pouvoirs publics peuvent faciliter/accompagner ou non cette émancipation. Les médias peuvent relayer la réflexion et la recherche autour de cet outil d'expression citoyen
68	Renforcer l'accessibilité et l'attractivité des lieux culturels	Peu de public se sent concerné par la culture - Image rébarbative et élitiste de la culture institutionnelle - Manque de moyens : inadéquation entre les projets trop nombreux, le manque de personnel qualifié et de financement	Pour guérir le mal-être des acteurs culturels	Parler de culture de manière différente pour montrer qu'elle est accessible	Actions de médiations décalées et ludiques	La DRAC, les acteurs culturels de tous les territoires, le public
85	Vivre la diversité comme une richesse, et non comme un problème. Trouver des modes de régulation entre culture et religion	Notre société peine à réguler l'articulation entre le culturel et le religieux. Il existe des interprétations différentes de la notion de laïcité. Nous devons donc mettre le mot laïcité au pluriel, nommer les différentes conceptions pour pouvoir argumenter et débattre de façon plus sereine, et chercher des solutions raisonnables, des compromis. Face à ce sujet très complexe, la meilleure méthode est l'éducation, la connaissance de ce qui est permis ou non, le débat.	Libérer la parole sur les convictions et la laïcité pour débattre et construire du commun, même s'il y a des dissensus. Travailler sur l'inter-religieux et construire des alliances avec les humanistes de chaque camp, et combattre ainsi les intégristes de chaque camp. Apprendre aux enfants que catholique ne veut pas dire français et que musulman ne veut pas dire arabe. Se parler, en appeler à la sagesse collective pour trouver des solutions concrètes imaginées avec finesse. (repas, vêtements...)	Promouvoir la laïcité comme une régulation démocratique du fait religieux.		
87	Droits Culturels et adhésion à la Déclaration de Fribourg	-Une bonne partie de la population est dans l'angle mort des politiques publiques de la culture et ne se reconnaît pas comme ressource créative et culturelle du pays d'où sentiments d'inutilité sociale, d'abandon, mal de vivre, radicalisation... -Méconnaissance des droits culturels malgré la loi française et l'existence d'un référentiel international (Décl. Fribourg). Les droits culturels sont, à l'égal des autres droits de l'homme, une expression et une exigence de la dignité humaine	1)Prise de conscience de la mise à l'écart d'une partie de la population + enjeu redistribution équitable de la richesse 2)Rendre indissociables les droits culturels des autres droits fondamentaux de la personne 3) Sortir les acteurs de la culture et de l'éduc. populaire du confinement de leurs milieux pour qu'ils puissent agir solidairement dans des actions d'émancipation par la culture avec d'autres acteurs (politique, social, économie, santé, environnement..)	Vote des participants au Parlement éphémère d'Épinal de l'adhésion à la Déclaration de Fribourg	Engagement à affirmer, promouvoir et mettre en action dans les territoires du Grand Est toute pratique artistique, culturelle, citoyenne et/ou politique portant comme enjeu les droits culturels des personnes et groupes sociaux, selon la Déclaration de Fribourg.	Les participants au PARLEMENT EPHEMERE Education populaire/ culture EPINAL 2018

88	Droits culturels et territoires	<p>Inégalités sociales,culturelles et territoriales: la politique de démocratisation culturelle ne les réduira pas tant que les institutions fonctionneront sur une politique de l'offre, sans faire interagir et solliciter les richesses créatrices des personnes, groupes sociaux et territoires dans une grande diversité culturelle.</p> <p>- Méconnaissance des droits culturels- pourtant inscrits dans la loi française - et des démarches possibles pour aller vers l'émancipation et la reconnaissance de la dignité de la personne qui a le droit de choisir ses identités et valeurs culturelles</p>	<p>Si l'on veut la richesse d'un pays, penser autrement la culture: proposer à toute personne des processus de création et de transmission des savoirs , lui permettre d'être en interaction avec la création artistique, la recherche technologique et scientifique, la diversité de la pensée, les cultures du corps....</p> <p>S'appuyer sur les responsabilités culturelles des pouvoirs publics (Loi Notre...) et les savoirs des citoyens pour coconstruire les politiques culturelles territoriales dans l'affirmation et la mise en oeuvre des droits culturels</p>	<p>Créer des Groupes de réflexion et d'Action sur les Droits culturels dans les territoires (GLAD)</p>	<p>Expérimenter des démarches de mise en oeuvre des droits culturels dans les territoires du Grand Est, selon la Déclaration de Fribourg, en s'appuyant sur les savoirs et méthodologies du Réseau culture 21 et d'autres acteurs engagés dans la promotion des droits culturels</p> <p>Créer un dispositif d'accompagnement régional pour soutenir et relier ces expérimentations locales</p>	<p>Citoyen(ne)s, structures associatives, institutions, collectivités, élus.</p>
----	--	--	--	---	--	--